

Image not found or type unknown



Toit terrasse partie commune avec partie privative

Par **sant just**, le **03/02/2011** à **17:36**

Bonjour,

J'ai mis "non" car j'ai des difficultés d'élocution, âgé

le toit terrasse ,partie commune (attestation notaire) comporte bizarrement une partie privative liée à l'appartement du dernier étage

Cette partie privative mentionnée dans le descriptif ne comporte pas de surface contrairement aux autres

lots; comment articuler la contenance?

Merci